

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 18 novembre 2024

N° CM18112024-03  
NB/CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 12 novembre 2024**

**Nombre de Conseillers : 29**

**Nombre de votants : 29**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, Mme M. RANGEARD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

|                  |               |               |
|------------------|---------------|---------------|
| M F. RABAUD      | Procuration à | M JC MARCHAND |
| Mme I. BROSSET   | "             | Mme L. AVOINE |
| Mme M. LERAY     | "             | M J. LANDA    |
| M N. RIPAUT      | "             | M P. BOUSSEAU |
| M JM BEAUFFRETON | "             | M D. DOLÉ     |
| M M. PRAUD       | "             | M K. SERIN    |

**Secrétaire :** M J. LANDA

#### **OBJET : ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT que les services municipaux assurent le nettoyage des bâtiments de la Commune, à l'exception des équipements sportifs et des halles qui sont confiés à un prestataire ;

CONSIDERANT que le marché actuel prend fin au 31 décembre 2024 et qu'une consultation a été lancée le 10 octobre 2024, pour son renouvellement pour les années 2025 et 2026 ;

CONSIDERANT qu'à la date limite de dépôt des offres, le 31 octobre 2024, seul un dossier transmis par la société NET 85 SEV de Pouzauges a été enregistré ;

CONSIDERANT qu'après analyse de cette offre de la société NET 85 SEV de Pouzauges, représentant un montant annuel de 78 177,60 € HT, celle-ci correspond aux critères arrêtés dans le règlement de la consultation répond au cahier des charges ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'attribuer le marché pour le nettoyage des locaux communaux à l'entreprise NET 85 SEV de Pouzauges, pour un montant annuel de 78 177,60 € HT, et ce pour les années 2025-2026 ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Jérôme LANDA**  
Secrétaire de séance